



Ensemble pour l'Avenir

Présents

Président : M. LEYGE Marc.

Mme TRONCHE Adeline – MM. BLATT Daniel – BOUDET Alexandre – CHASTANG Damien – DA SILVA Alexandre – DECHERF Damien – FARGES Claude – TREMOUILLE Serge.

Assiste

M. BESSE Franck.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel (Article 35 des RG du District de Football de la Corrèze) dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 100 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de Coupe.

1/ APPROBATION DU PV DU 10 JUIN 2024

Le PV de la dernière réunion de la commission est approuvé à l'unanimité.

2/ APPLICATION DES REGLEMENTS GENERAUX VOTES EN AG

Lors de la dernière Assemblée Générale du District de Football de la Corrèze du 22/06/2024 à Corrèze, deux votes concernant les compétitions ont été adoptés par les clubs. La commission procède ainsi à la mise à jour de l'Article 22-F des Règlements Généraux.

F - DISPOSITION PARTICULIERE AUX CHAMPIONNATS ET COUPES

Dans le cadre d'un arrêté municipal pris jusqu'à 3 heures avant la rencontre.

1/ Si l'équipe recevante propose un terrain de remplacement disponible, aux normes et homologué, à proximité et le même jour et à la même heure, la commission d'organisation prononcera le changement de lieu de la rencontre.

2/ Si le club adverse propose la mise à disposition de ses installations le même jour et à la même heure, la commission d'organisation prononcera l'inversion systématique de la rencontre :

- L'équipe devant se déplacer sera dans l'obligation d'accepter cette proposition sinon elle aura match perdu par pénalité.*
- Pour le championnat uniquement, dans le cas d'inversion de la rencontre du match aller, le match retour sera, lui aussi, inversé. Si cela se produit au cours de la phase retour, le match ne pourra pas être inversé de façon à éviter qu'une même équipe reçoive deux fois le même adversaire.*
- Pour les rencontres de Jeunes uniquement, le délai d'inversion est allongé à 4 heures.*



Ensemble pour l'Avenir

PROCÈS-VERBAL

COMMISSION GESTION DES COMPETITIONS
REUNION DU 16 JUILLET 2024

PAGE 2/7

3/ POULES SENIORS 2024/2025

Départemental 1

1	MEYMAC CA
2	ST PANTALEON AS 2
3	LARCHE LA FEUILLADE MANSAC O
4	MALEMORT ASV
5	AUVEZERE MAYNE FC
6	CORNIL STE FORTUNADE FC
7	BEYNAT LANTEUIL FC
8	STE FEREOLE SS
9	USSEL TURCS AS
10	NONARDS ALTILLAC ES
11	TULLE FOOT CORREZE 3
12	BRIVE ESA 3

Départemental 2

POULE A	
1	ST PANTALEON AS 3
2	PERPEZAC SADROC E
3	LE LONZAC US
4	CHAMBOULIVE CA
5	SEILHAC AS
6	ST GERMAIN FREP
7	MEYMAC CA 2
8	AUVEZERE MAYNE FC 2
9	JUGEALS NOAILLES AS 2
10	CORNIL STE FORTUNADE FC 2
11	MARCILLAC CLERGOUX AS
12	VITRAC CORREZE AS

POULE B	
1	BRIVE ASPO
2	BEYNAT LANTEUIL FC 2
3	VARETZ AC
4	BRIVE MAHORAIS APCS
5	ST HILAIRE VENARSALA
6	OBJAT FC
7	COSNAC FC
8	BRIVE PORTUGAIS ES
9	ST CLEMENT US
10	ALLASSAC ST VIANCE FC
11	DONZENAC US 2
12	ST ANGEL FC

A noter, suite à la demande de l'AS Maussac de repartir en D3 (mail du 02/07/2024), en application de l'Article 19.4 des RG du District de Football de la Corrèze et suite au refus de l'ES Nonards Altillac 2 (mail du 06/07/2024), la commission procède au repêchage de l'AS Marcillac Clergoux (mail d'accord du 08/07/2024).



Ensemble pour l'Avenir

Départemental 3

POULE A

1	MAUSSAC AS
2	FAVARS ST MEXANT FC
3	SR3V ENTENTE 2
4	ST MARTIAL AS
5	TULLE FOOT CORREZE 4
6	ST JAL FC
7	MALEMORT ASV 2
8	ALBUSSAC NEUVILLE USFV
9	COLLONGES CHAUFFOUR AS
10	MERCOEUR AS
11	MONTAIGNAC ROSIERS
12	COSNAC FC 2

POULE B

1	STE FEREOLE SS 2
2	USSEL ES 2
3	LAPLEAU ES
4	TREIGNAC AS
5	TROCHE VIGEOIS E
6	EGLETONS CA
7	LARCHE LA FEUIL MANS O 2
8	VARETZ AC 2
9	BRIVE MAHORAIS APCS 2
10	CUBLAC FC
11	BUGEAT US
12	BRIVE CHAPELIES ASF

POULE C

1	NONARDS ALTILLAC AS 2
2	MEYSSAC AS
3	SOURSAC ES
4	BRIGNAC CA
5	ST HILAIRE VENARSAL A 2
6	ARGENTAT FC 2
7	LIGINIAC ES
8	ST CLEMENT US 2
9	BEYNAT LANTEUIL FC 3
10	ALLASSAC ST VIANCE FC 2
11	BARRAGES XAINTRIE E
12	CHAMBOULIVE CA 2

A noter, suite au désistement de l'US Brive Turcs (mail du 01/07/2024), en application de l'Article 19.5 des RG du District de Football de la Corrèze, la commission procède au repêchage de l'AL Montagnac (mail d'accord du 11/07/2024).

De plus, suite au désistement de l'AS Maussac (mail du 02/07/2024), en application de l'Article 19.1 des RG du District de Football de la Corrèze, la commission enregistre l'accession de l'US Bugeat (mail d'accord du 08/07/2024).

Départemental 4

La constitution des poules en D4 est soumise au nombre d'équipes engagées et aux desideratas des clubs. La commission déterminera les poules après le 15/08/2024 (fin des engagements D4).

4/ CALENDRIER GENERAL SENIORS 2024/2025

La commission élabore le calendrier général des compétitions départementales Seniors 2024/2025 qui sera soumis à la validation du Comité de Direction.

Le calendrier de D4 peut évoluer en fonction des engagements qui se clôturent au 15/08/2024.

Nouveauté, dans un objectif de profiter au maximum de la « belle saison » la commission programme une journée de championnat le week-end du 29/09/2024, date laissée habituellement libre pour la Coupe de France et la Coupe Nouvelle-Aquitaine. Seules les rencontres des clubs encore qualifiés dans ces deux compétitions seront reprogrammées aux dates libres suivantes.

IMPORTANT ! La Commission Gestion des Compétitions est souveraine pour replacer, aux dates laissées libres sur ce calendrier des rencontres qui ne se seraient pas jouées (intempéries, cas exceptionnel) aux dates prévues, y compris en semaine si nécessaire.

Comme les saisons précédentes, à titre exceptionnel, des matchs sont susceptibles d'être refixés sur un jour de semaine si le calendrier ne permet pas de procéder autrement.



Ensemble pour l'Avenir

PROCÈS-VERBAL

COMMISSION GESTION DES COMPETITIONS REUNION DU 16 JUILLET 2024

PAGE 4/7

DATES	Coupe de France	Coupe LFNA	Régional 1	Régional 2 et 3	Départemental 1, 2, 3 et 4	Coupe de la Combe	Coupe Maurice Lebbec	Coupe des Communes	Challenge des Réserves
DIMANCHE	IMPORTANT ! La Commission Gestion des Compétitions est souveraine pour replacer, aux dates laissées libres sur ce calendrier des rencontres qui ne se seraient pas jouées (intempéries, cas exceptionnel) aux dates prévues, y compris en semaine si nécessaire.								
18/08/2024									
25/08/2024	T1		J1						
01/09/2024	T2		J2						
08/09/2024			J3	J1	J1				
15/09/2024	T3	T1							
22/09/2024			J4	J2	J2				
29/09/2024	T4	T2			J3				
06/10/2024			J5	J3	J4				
13/10/2024	T5			J4	J5				
20/10/2024			J6	J5	J6				
27/10/2024	T6		J7	J6	J7				
Vendredi 1er novembre 2024 (Toussaint)									
03/11/2024		T3	J8			T1			
10/11/2024			J9	J7	J8				
Lundi 11 novembre 2024 (Armistice)									
17/11/2024	T7		J10	J8	J9				
24/11/2024		T4				T2			
01/12/2024	T8		J11	J9	J10				
08/12/2024			J12	J10	J11				
15/12/2024		T5	J13			1/16			T1
22/12/2024	1/32								
29/12/2024									
05/01/2025									
12/01/2025		T6	J14						
19/01/2025	1/16 - 15/01		J15	J11					
26/01/2025			J16	J12	J12				
02/02/2025		T7					T1	T1	1/16
09/02/2025	1/8 - 05/02		J17	J13	J13				
16/02/2025			J18	J14	J14				
23/02/2025									
02/03/2025	1/4 - 26/02								
09/03/2025			J19	J15	J15				
16/03/2025			J20	J16	J16				
23/03/2025		1/8				1/8	1/8	1/8	1/8
30/03/2025			J21	J17	J17				
06/04/2025	1/2 - 02/04		J22	J18	J18				
13/04/2025			J23	J19	J19				
20/04/2025		1/4				1/4	1/4	1/4	1/4
Lundi 21 avril 2025 (Pâques)									
27/04/2025			J24	J20	J20				
Jeudi 1er mai 2025 (Fête du Travail)									
04/05/2025			J25	J21	J21				
Jeudi 08 mai 2025 (Victoire 1945)									
11/05/2025						1/2	1/2	1/2	1/2
18/05/2025			J26	J22	J22				
Samedi 24/05/2025									
25/05/2025	FINALE - 20/05	1/2							
Jeudi 29 mai 2025 (Ascension)									
Samedi 31/05/2025								FINALE	FINALE
01/06/2025			Barr Acc N3						
Samedi 07 juin 2025						FINALE	FINALE		
08/06/2025									
Lundi 09 juin 2025 (Pentecôte)									
15/06/2025		FINALE							
22/06/2025									



Ensemble pour l'Avenir

PROCÈS-VERBAL

COMMISSION GESTION DES COMPETITIONS REUNION DU 16 JUILLET 2024

PAGE 5/7

5/ TABLEAU DES ACCESSIONS ET REGRADATION DE FIN DE SAISON 2024/2025

La commission prépare le tableau des accessions et rétrogradations de fin de saison 2024/2025 (pour la saison 2025/2026) qui sera soumis à la validation du Comité de Direction.

En cas de place laissée vacante, il sera fait application des Règlements Généraux du District de Football de la Corrèze (Article 19).

Vient de Régional 3	0	1	2	3	4
Départemental 1	12 équipes: 1 poule de 12				
	12	12	12	12	12
Monte en Régional 3	-1	-1	-1	-1	-1
Vient de Départemental 2	2	2	2	2	2
Descend en Départemental 2	-1	-2	-3	-4	-5
SOIT SAISON 2025/2026	12	12	12	12	12
vérification	12	12	12	12	12
Départemental 2	24 équipes: 2 poules de 12				
	24	24	24	24	24
Vient de Départemental 1	1	2	3	4	5
Monte en Départemental 1	-2	-2	-2	-2	-2
Vient de Départemental 3	4	4	4	4	4
Descend en Départemental 3	-3	-4	-5	-6	-7
SOIT SAISON 2025/2026	24	24	24	24	24
vérification	24	24	24	24	24
Départemental 3	36 équipes: 3 poules de 12				
	36	36	36	36	36
Vient de Départemental 2	3	4	5	6	7
Monte en Départemental 2	-4	-4	-4	-4	-4
Vient de Départemental 4	4	4	4	4	4
Descend en Départemental 4	-3	-4	-5	-6	-7
SOIT SAISON 2025/2026	36	36	36	36	36
vérification	36	36	36	36	36
Départemental 4	Nombre de Poules suivant engagements				
	X	X	X	X	X
Vient de Départemental 3	4	5	6	7	8
Monte en Départemental 3	-4	-4	-4	-4	-4
Les Poules de Départemental 4 sont conditionnées par le nombre d'équipes engagées .					



Ensemble pour l'Avenir

PROCÈS-VERBAL

COMMISSION GESTION DES COMPETITIONS REUNION DU 16 JUILLET 2024

PAGE 6/7

6/ TABLEAU DES ASTREINTES 2024/2025

Les membres de la commission organisent la répartition des astreintes sur la saison complète. Chaque semaine, une personne de la commission sera joignable pour toutes les questions liées aux compétitions, notamment en dehors des heures d'ouverture du District de Football de la Corrèze (jours fériés, samedis après-midi et dimanches).

Les coordonnées complètes de chaque membre sont indiquées dans le tableau qui sera envoyé aux clubs et disponible sur le site du District de Football de la Corrèze.

WEEK-END <i>(Vendredi + Samedi et Dimanche + jours fériés de la semaine suivante)</i>	Marc LEYGE 06 25 69 73 64 <i>marc.leyge@orange.fr</i>	Claude FARGES 06 82 61 30 71 <i>cfarges@foot19.fff.fr</i>	Damien DECHERF 06 84 01 14 59 <i>damien.decherf@orange.fr</i>	Serge TREMOUILLE 06 37 97 36 35 <i>sergetremoille55@gmail.com</i>
08/09/2024	X			
15/09/2024		X		
22/09/2024			X	
29/09/2024				X
06/10/2024	X			
13/10/2024		X		
20/10/2024			X	
27/10/2024				X
Vendredi 01/11/2024 (férié) 03/11/2024	X			
10/11/2024 Lundi 11/11/2024 (férié)		X		
17/11/2024			X	
24/11/2024				X
01/12/2024	X			
08/12/2024		X		
15/12/2024			X	
22/12/2024				
29/12/2024				
05/01/2025				
12/01/2025				X
19/01/2025	X			
26/01/2025		X		
02/02/2025			X	
09/02/2025				X
16/02/2025	X			
23/02/2025		X		
02/03/2025			X	
09/03/2025				X
16/03/2025	X			
23/03/2025		X		
30/03/2025			X	
06/04/2025				X
13/04/2025	X			
20/04/2025 Lundi 21/04/2025 (férié)		X		
27/04/2025 Jeudi 01/05/2025 (férié)			X	
04/05/2025 Jeudi 08/05/2025 (férié)				X
11/05/2025	X			
18/05/2025		X		
25/05/2025 Jeudi 29/05/2024 (férié)			X	
01/06/2025				X
08/06/2025 Lundi 09/06/2025 (férié)	X			



Ensemble pour l'Avenir

7/ REGLEMENTS DES COUPES DEPARTEMENTALES SENIORS 2024/2025

Les membres de la commission vont étudier les règlements des quatre coupes départementales Seniors pour mise à jour lors de la prochaine réunion avant d'être soumis à la validation du Comité de Direction.

Fin de la réunion à 19h00.

Prochaine réunion programmée au 22/08/2024 à 16h00.

L'Agent de Développement
Franck BESSE

Le Président de la commission
Marc LEYGE